

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 3

Artikel: Comme quoi les Prussiens ne sont pas des Allemands
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les bonnes œuvres diplômées.

Le comité de secours aux prisonniers français et aux populations ruinées par la guerre, vient de recevoir un certain nombre de récompenses honorifiques, avec mission de les distribuer à ceux ou à celles qu'il jugera en être le plus dignes.

Les trois objets destinés à chacun de ces bienfaiteurs de l'humanité sont :

1° Un diplôme, imprimé avec luxe, sur papier velin, satiné, glacé.

2° Une croix de bronze, avec un petit anneau qui semble indiquer qu'elle doit être suspendue quelque part.

3° Un ruban de soie blanc, avec croix rouge, destiné probablement à la boutonnière.

Sur la croix de bronze, on lit :

1870
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX
BLESSÉS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER
1871

Nous voudrions pouvoir renvoyer à leur source toutes ces croix de bronze, après avoir fait graver sur le revers cette parole de l'Evangile :

Quand vous faites le bien, ne faites pas sonner la trompette devant vous, pour être loués des hommes; mais que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite.

Voici le diplôme :

ŒUVRE INTERNATIONALE
1870 (ici, une croix rouge) 1871
Secours volontaire

sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux.

Le Conseil de la Société française de secours aux blessés et malades des armées de terre offre à M. une croix de bronze, signe de l'œuvre, ainsi que le présent diplôme, en souvenir des services rendus par lui aux blessés français.

Paris, 2 juillet 1871.

Le secrétaire-général,
Signé : C^{te} de BEAUFORT.

Le président,
Signé : C^{te} de FLAVIGNY.

Le délégué
près les ministères de la guerre
et de la marine
Vice-président
Signé : C^{te} SÉRURIER.

Le nombre des personnes qui, soit en France, soit en Suisse ou ailleurs, ont reçu ces bibelots, s'appelle légion; on parle de quarante à cinquante milles diplômés. Les frais faits à cette occasion doi-

vent donc représenter un chiffre considérable; et nous aimerions beaucoup connaître le nom du généreux donateur qui y a contribué; car nous n'oserions pas supposer que la folle dépense ait été prélevée sur les dons faits au soulagement des victimes de la guerre, ce fait serait vraiment inqualifiable.

Du reste nous ne pensons qu'il soit un seul Suisse, un seul républicain sincère, qui puisse voir avec plaisir de pareilles futilités; nous ne pensons pas qu'il soit un homme sensé qui ne regrette de voir nos voisins d'outre-Jura se laisser aller à de tels enfantillages alors que leur patrie a tant besoin de leurs efforts et de leur dévouement. Approuver ou se taire, serait précisément encourager chez les Français ce qui a fait leur ruine, ce que nous leur avons amèrement reproché: la légèreté et l'inconséquence. Prouvons leur, au contraire, que la liberté, que le patriotisme n'ont pas besoin de décorations et que, chez nous, les actes de dévouement et de charité chrétienne peuvent se passer de la croix de bronze (signe de l'œuvre) et du diplôme, même quand celui-ci est signé par trois comtes.

L. M.

Comme quoi les Prussiens ne sont pas des Allemands.

M. Louis Figuier, cet écrivain infatigable, vient de publier un superbe volume illustré, qui a pour titre: *Les races humaines*, et auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« Nos savants se sont trouvés assez embarrassés pour expliquer l'anomalie qui existait entre les actes féroces des armées germaniques et la réputation toute contraire dont jouissaient nos voisins d'outre-Rhin. Habités à considérer les Allemands comme des hommes paisibles et doux, sentimentaux et rêveurs, nous étions, en France, douloureusement surpris de voir les faits démentir si cruellement une opinion généralement répandue.

Un travail ethnologique publié en 1871 par M. de Quatrefages, dans la *Revue des Deux-Mondes*, est venu expliquer scientifiquement cette anomalie.

M. de Quatrefages a prouvé, par des considérations empruntées tout à la fois à la linguistique, à la géologie, à l'ethnologie et à l'histoire, que les Prussiens proprement dits, c'est-à-dire les habitants

de la Poméranie, du Mecklembourg, du Brandebourg et de la Silésie, n'ont presque rien de la race germanique, qu'ils ne sont pas de fait, Allemands, mais qu'ils résultent du mélange de Slaves et de Finnois avec les habitants primitifs de ces pays. Les Finnois avaient envahi de très bonne heure la Poméranie et la Prusse orientale; plus tard, les Slaves conquièrent le même pays, ainsi que le Brandebourg et la Silésie. Or les Slaves du Nord ont une rudesse de mœurs bien connue et un type tout particulier de belle stature et de forte constitution. Les Finnois, ou habitants primitifs des rives de la Baltique, ont comme caractères propres la ruse et la violence, unies à une remarquable tenacité. Les Prussiens modernes font revivre tous ces défauts de leurs ancêtres.

M. Godron, naturaliste de Nancy, qui a fort bien étudié la race allemande, disait: « Les Prussiens » ne sont ni des Allemands ni des Slaves; ils sont » Prussiens! » Le fait est maintenant démontré par les recherches de M. de Quatrefages. Au point de vue ethnologique, les Prussiens sont très différents des populations allemandes, qui sont aujourd'hui courbées sous le joug de l'empereur Guillaume, sous le prétexte d'unité germanique. »

Les Jacinthes en carafes.

Depuis quelques années la culture hivernale des jacinthes dans les appartements, en carafons remplis d'eau, gagne partout de nombreux adeptes. Cette espèce d'engouement se justifie, du reste, à plus d'un titre; les oignons de jacinthes développant leurs nombreuses racines blanches dans de l'eau claire et épanouissant leurs riches bouquets de fleurs parfumées avec autant de perfection que s'ils croissaient dans le sol le plus fertile des plaines de Harlem, présentent aux yeux du profane quelque chose d'étrange, d'anormal, d'inexplicable. Et c'est ce qui séduit tout le monde.

Ce qui n'est pas moins séduisant, c'est l'extrême facilité de ce mode de culture. Il n'en faut pas davantage pour que tous ceux qui l'ont essayée une fois y prennent goût et recommencent chaque année avec un nouveau plaisir.

Les carafons destinés à la culture dans l'eau ne doivent pas avoir une forme déterminée. Ils sont plus ou moins simples ou ornés, en verre blanc, jaunâtre ou même bleu (la teinte n'y fait rien), il suffit que le goulot en soit assez élargi ou arrondi pour que l'oignon puisse y être introduit. On les remplit à peu près entièrement, la base de l'oignon effleurant la surface de l'eau. Dès que les racines commencent à s'allonger, le niveau de l'eau peut baisser, mais l'extrémité des radicelles doit continuer à y plonger.

Bientôt les racines sont entièrement formées et remplissent tout le carafon; on maintient alors le niveau du liquide à deux ou trois centimètres au-dessous de la base de l'oignon.

On emploiera préférablement de l'eau pluviale, qu'il faudra renouveler au moins chaque semaine,

pour éviter qu'elle ne se corrompe et ne fasse pourrir les racines.

En changeant l'eau, il ne faut pas chaque fois sortir les racines du carafon, on se contentera de soulever un peu l'oignon, puis on verse l'eau et on en remet de la fraîche.

Certaines personnes se dispensent du soin de changer d'eau en ajoutant à celle-ci une pincée de sel ordinaire.

Il est important de ne choisir que les variétés les plus hâtives. On réussit difficilement avec les tardives; malgré les soins les plus attentifs, les racines se gâtent souvent avant que les fleurs arrivent à leur parfait épanouissement.

Les jacinthes exigent la plus grande somme de lumière; on les placera donc près des fenêtres éclairées par le soleil du matin; celui-ci hâte la floraison.

Seulement les racines doivent être abritées contre le contact direct des rayons solaires, au moyen d'une feuille de papier.

Dès que les premières fleurs s'épanouissent, on place les carafons hors de l'atteinte des rayons solaires, ainsi que de la chaleur des poêles ou foyers; on prolonge ainsi la floraison bien plus longtemps.

Suivant la chaleur des appartements, les jacinthes peuvent arriver à la floraison en quatre à six semaines, et se maintenir fleuries trois semaines. Rien de plus facile, par conséquent, que d'obtenir une floraison successive depuis Noël jusqu'au printemps.

Les langues de la Suisse

La population de la Suisse était à la fin de 1870 de 2,655,000 âmes; elle s'est augmentée en 20 ans de 263,600 âmes ou d'environ un onzième.

Aujourd'hui que l'élément germanique tend, en Suisse comme dans l'Europe centrale, à dominer les éléments latins, il n'est pas sans intérêt de comparer l'accroissement de population des diverses langues qui se partagent la Suisse pendant cette même période qui commence presque à la nouvelle constitution fédérale et aboutit à la révision qu'on nous prépare. On comptait en Suisse

	en 1850	en 1870
parlant l'allemand	1,680,900	1,843,000
— français	540,000	640,000
— italien (Tessin, etc.)	129,300	144,000
— romanche (*)	42,400	42,000

Il y a peu de différence dans les chiffres proportionnels entre ces deux dates: l'allemand réunit les 69 pour cent de la population suisse, le français 24 p. %, l'italien 5 1/2 p. %, le romanche, qui tend à diminuer le 1 1/2 p. %.

Il est à remarquer que dans les 14 cantons de langue allemande, on ne compte que le 1/2 p. % de familles parlant français ou italien, tandis que Neuchâtel en compte 13 1/4 p. %, Genève 4 1/2, Vaud 3 pour cent.

(*) Langue de l'Engadine et de l'Oberland grison.